



---

## Bulletin d'assurance n° 2024-004

8 mars 2024

**À :** Organismes sportifs provinciaux et territoriaux

**De :** Barry Petrachenko  
Directeur exécutif

**Copies :** Conseil d'administration de Pickleball Canada

**Objet :** Couverture d'assurance pour les membres non canadiens

---

Veillez noter les précisions suivantes concernant le programme d'assurance de Pickleball Canada. Cette information a également été ajoutée à la section *Foire aux questions* du site Web de Pickleball Canada.

**Question :**

Les membres non canadiens qui jouent au Canada peuvent-ils être couverts par l'assurance de Pickleball Canada ?

**Réponse :**

La couverture d'assurance de Pickleball Canada est destinée aux résidents canadiens, car elle est établie pour compléter leur assurance maladie provinciale.